



SOCIETE BURKINABE DES FIBRES TEXTILES SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 19 528 000 000 de F CFA
Siège Social: 2744 Avenue William PONTY Bobo-Dioulasso Burkina Faso
RCCM N° BF BBD 2016 M 1221 N°IFU: 00004801 X - Régime Fiscal: RNI Division de Rattachement: DGE

Bobo-Dioulasso, le 17 juin 2023

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la SOFITEX porte à la connaissance de ses partenaires, notamment les groupements de producteurs de coton (**GPC**) et ses démembrements en général et au grand public en particulier, qu'elle cède à crédit des intrants en début de chaque campagne agricole au profit des groupements de producteurs de coton (**GPC**).

Ces intrants ayant bénéficié d'un effort important du budget national sous forme de subvention afin de rendre leurs prix de cession supportables, sont cédés à crédit et leurs factures, viennent en déduction de la valeur de la production des groupements de producteurs de coton (**GPC**) que ces derniers sont tenus d'écouler auprès de la **SOFITEX**.

Ces intrants sont facilement reconnaissables car mis dans des emballages estampillés de logos **SOFITEX**, demeurent la propriété de la **SOFITEX** jusqu'à complet paiement du prix par le ou les groupements de producteurs de coton.

Il en ressort que toute vente, cession de quelque manière que ce soit par le groupement de producteurs de coton ou de leur(s) membre(s), des produits mis à leur disposition par la **SOFITEX** pour la campagne agricole, est strictement interdite.

Aussi, la **SOFITEX** se réserve le droit d'intenter tout recours devant les juridictions compétentes contre toute personne (acquéreur, sous acquéreur éventuel successif) détentrice d'intrants initialement destinés à la culture cotonnière.



Le Directeur Général,

Boubacar Sidiki Babilé SEYE
Chevalier de l'Ordre National

Large diffusion